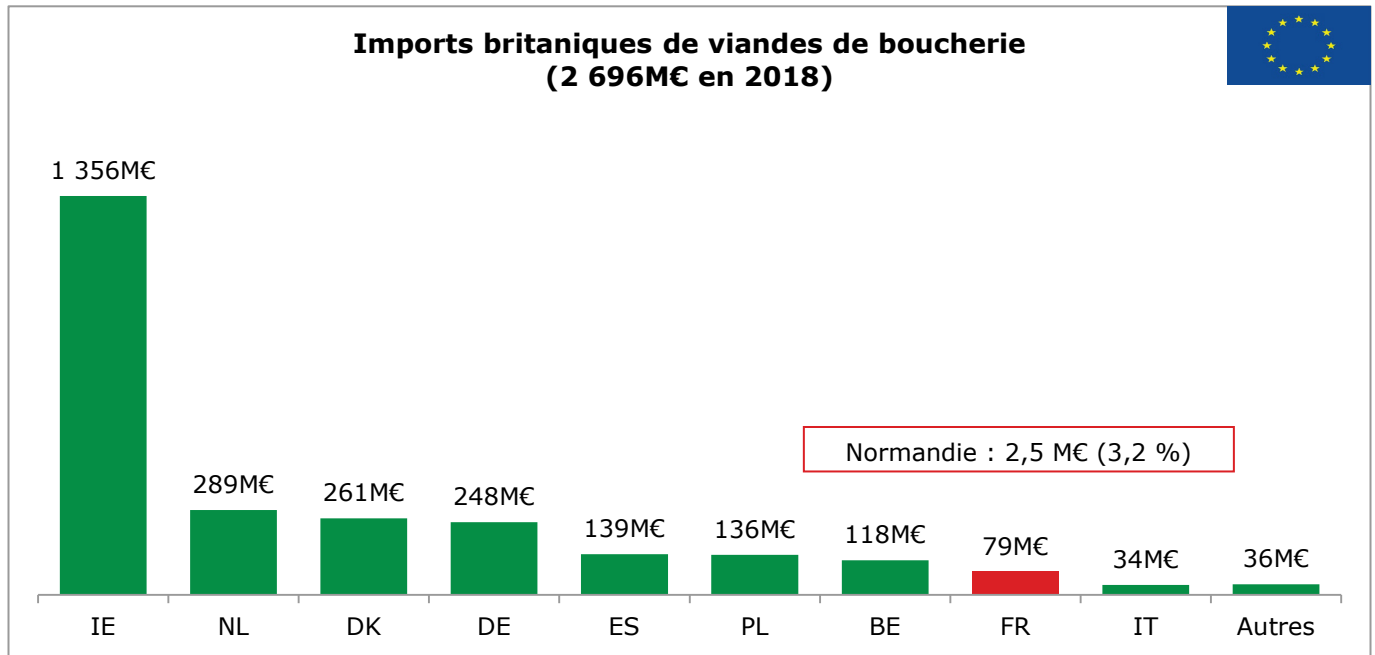


Le Brexit : échanges des produits agricoles et agroalimentaires, zoom sur la viande

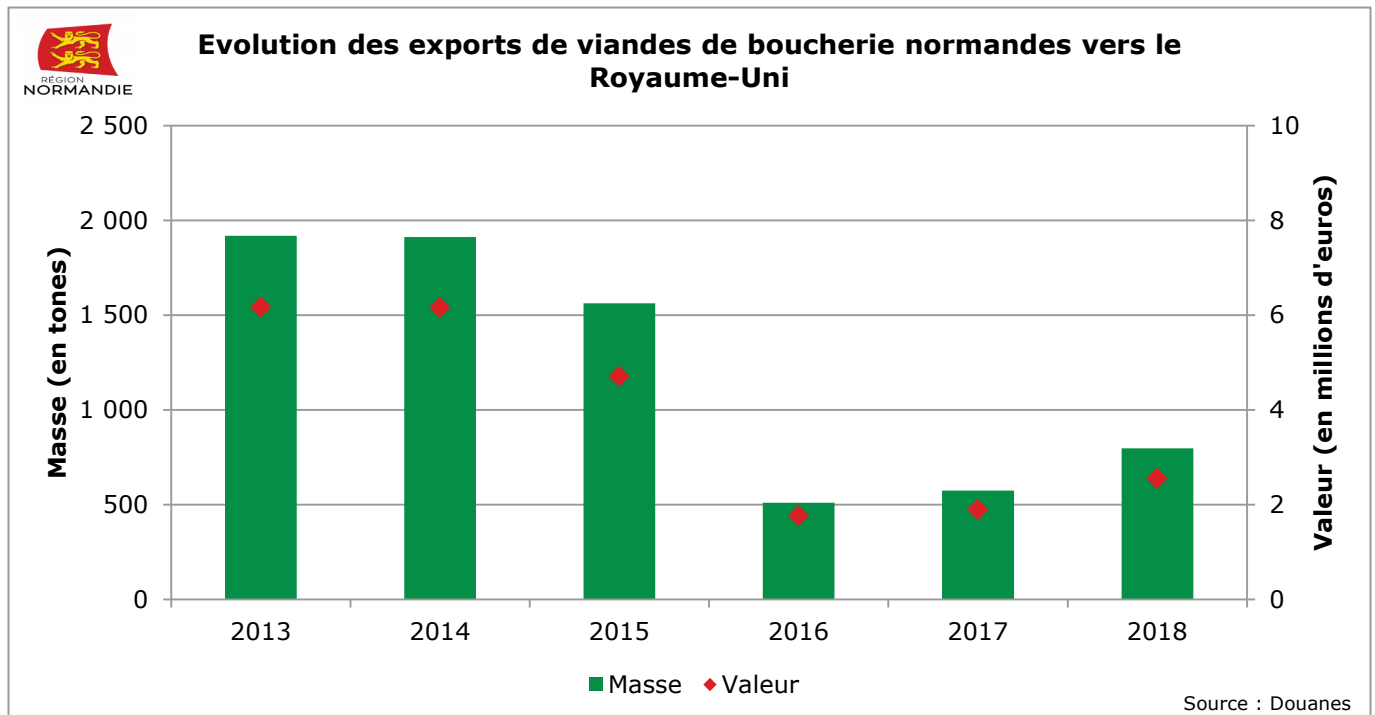
Étude régionale Brexit

Mai 2020

Résumé des échanges

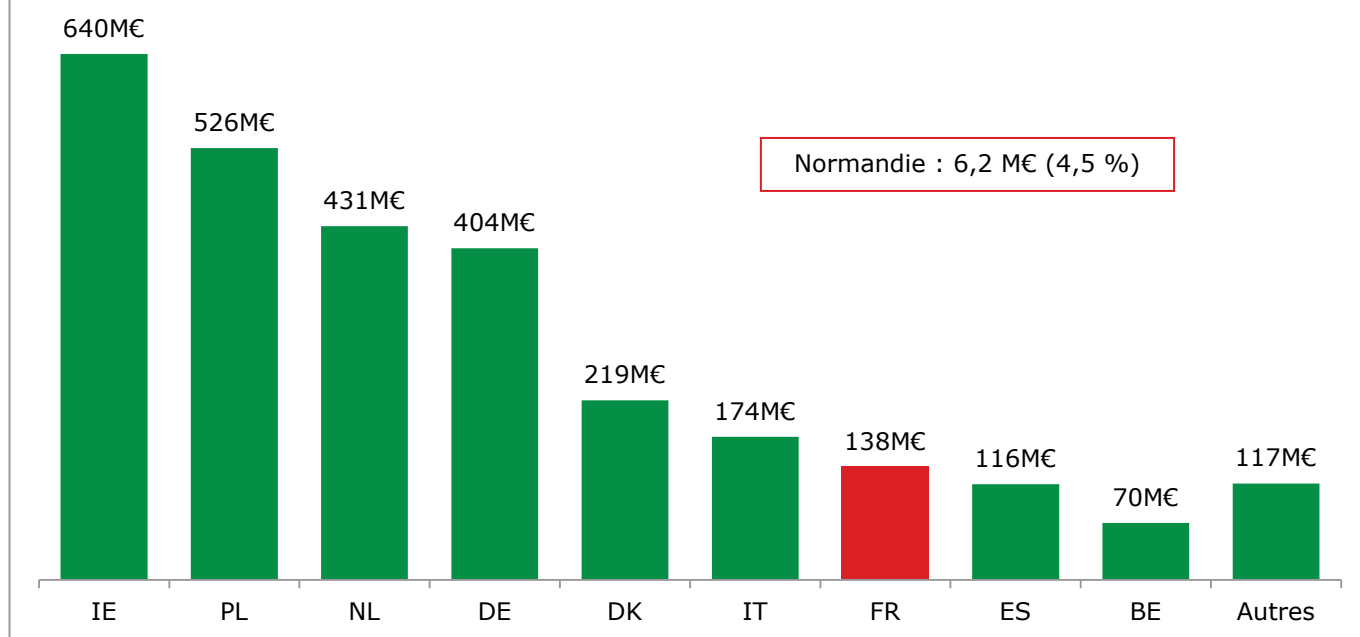


En 2018, **81 %** des viandes de boucherie importées par le Royaume-Uni proviennent de l'UE.

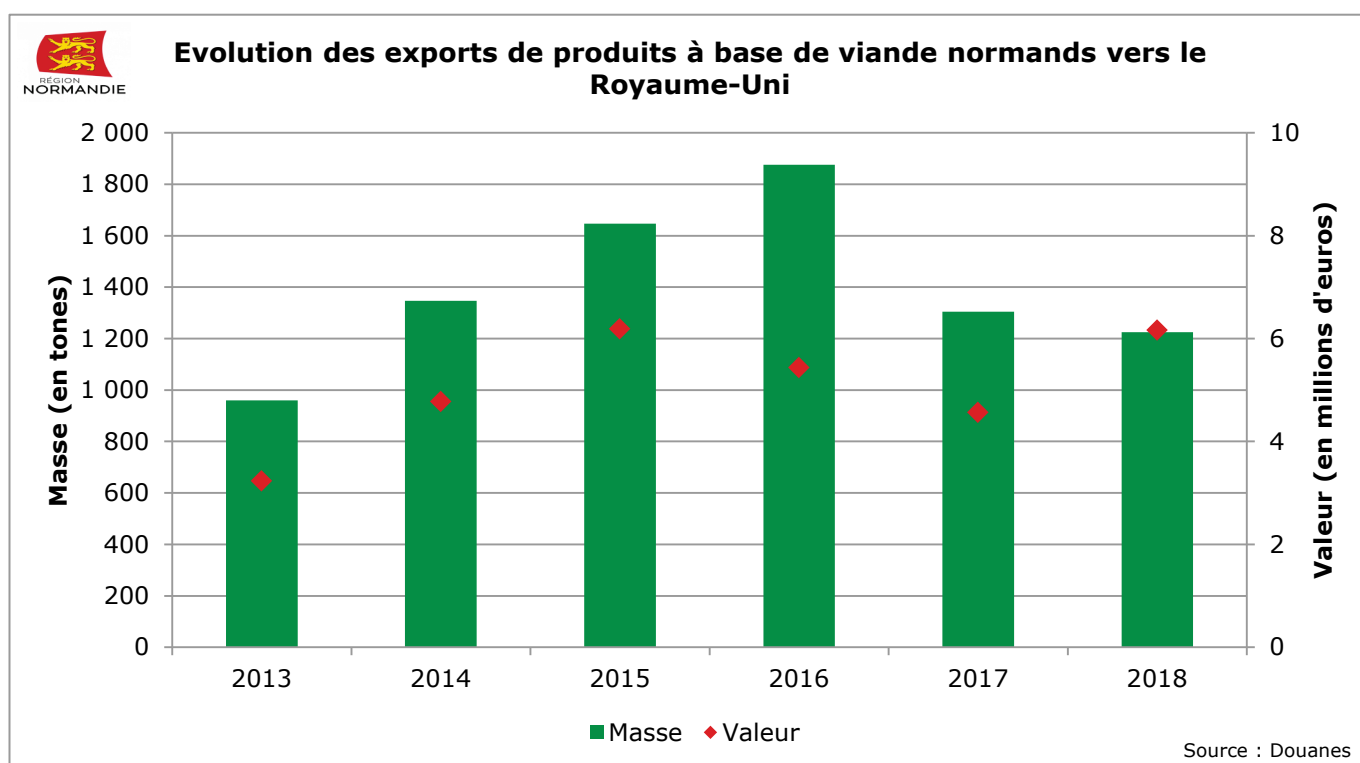


On constate une baisse des **volumes de 58 %**, et une baisse en **valeur de 59 %** entre 2013 et 2018.

Imports britanniques de produits à base de viande depuis l'UE (2 834M€ en 2018)



En 2018, **76 %** des produits à base de viande importés par le Royaume-Uni proviennent de l'UE.



En 2018, le Royaume-Uni pèse pour **21 % des exports normands** de produits à base de viande.

On constate une hausse des **volumes de 27,6 %**, et une hausse en **valeur de 90,5 %** entre 2013 et 2018.

Classement par volume des principales viandes de boucherie et produits d'abattage, produits à base de viande et plats préparés exportés de la Normandie vers le Royaume-Uni sur les 3 dernières années :

Rang	Libelle NC8	Libelle CPF6
16	Pâtes alimentaires farcies de viande ou d'autres substances, cuites (à l'excl. des produits contenant en poids > 20% de saucisses, saucissons et simil., de viandes et d'abats de toutes espèces, y.c. les graisses de toute nature ou origine, ou contenant en poids > 20% de poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques)	Plats préparés à base de pâtes
17	Préparations alimentaires, n.d.a., contenant en poids 1,5% de matières grasses provenant du lait, 5% de saccharose ou d'isoglucose, 5% de glucose ou d'amidon ou de féculé	Autres plats préparés (y compris les pizzas surgelées)
31	Pâtes alimentaires farcies de viande ou d'autres substances, même autrement préparées (à l'excl. des produits contenant en poids > 20% de saucisses, saucissons et simil., de viandes et d'abats de toutes espèces, y.c. les graisses de toute nature ou origine, ou contenant en poids > 20% de poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques)	Plats préparés à base de pâtes
41	Pâtes alimentaires, farcies de viande ou d'autres substances, même cuites ou autrement préparées, contenant en poids > 20% de saucisses, saucissons et simil., de viandes et d'abats de toutes espèces, y.c. les graisses de toute nature ou origine	Plats préparés à base de pâtes
67	Préparations et conserves de viande ou d'abats d'animaux de l'espèce bovine, cuits (à l'excl. du Corned beef en récipients hermétiquement clos, des saucisses, saucissons et produits simil., des préparations finement homogénéisées, conditionnées pour la vente au détail comme aliments pour enfants ou pour usages diététiques, en récipients d'un contenu <= 250 g ainsi que des préparations à base de foie et des extraits et jus de viande)	Autres préparations et conserves à base de viandes, abats et sang, à l'exclusion des plats préparés
98	Viandes désossées de bovins, congelées (à l'excl. des quartiers avant entiers ou découpés en cinq morceaux au maximum, chaque quartier avant étant présenté en un seul bloc de congélation, ou quartiers compensés présentés en deux blocs de congélation contenant, l'un, le quartier avant entier ou découpé en cinq morceaux au maximum et, l'autre, le quartier arrière [sauf filet, en un seul morceau] ainsi que les découpes de quartiers avant et de poitrines australiennes)	Viande bovine, congelée ou surgelée
143	Viandes désossées de bovins, fraîches ou réfrigérées	Viande bovine, fraîche ou réfrigérée
165	Préparations et conserves de viande ou d'abats, non cuits, contenant de la viande ou des abats d'animaux de l'espèce bovine, y.c. les mélanges de viande ou d'abats cuits et non cuits (à l'exclusion des préparations et conserves de viande ou d'abats de volailles [des espèces domestiques], de porcins [des espèces domestiques], de renne, de gibier ou de lapin, des saucisses, saucissons et produits simil., des préparations finement homogénéisées, conditionnées pour la vente au détail comme aliments pour enfants ou pour usages diététiques, en récipients d'un contenu <= 250 g ainsi que des préparations à base de foie)	Autres préparations et conserves à base de viandes, abats et sang, à l'exclusion des plats préparés
177	Foies de bovins, comestibles, congelés	Autres viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés, congelés ou surgelés
178	Abats comestibles de bovins, congelés (à l'excl. de ceux destinés à la fabrication de produits pharmaceutiques ainsi que des langues, foies, onglets et hampes)	Autres viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés, congelés ou surgelés
236	Viandes de bovins, non-désossées, fraîches ou réfrigérées (à l'excl. des carcasses et demi-carcasses, des quartiers compensés et des quartiers avant et arrière)	Viande bovine, fraîche ou réfrigérée
280	Tendons et nerfs d'animaux et rognures et autres déchets simil. de peaux brutes	Sous-produits animaux bruts, non comestibles
311	Boyaux, vessies et estomacs d'animaux (autres que ceux de poissons), entiers ou en morceaux, à l'état frais, réfrigéré, congelé, salé ou en saumure, séché ou fumé	Sous-produits animaux bruts, non comestibles
510	Pâtes alimentaires, cuites ou autrement préparées (à l'excl. des pâtes alimentaires farcies ou séchées)	Plats préparés à base de pâtes
539	Quartiers avant de bovins, attenants ou séparés, non-désossés, frais ou réfrigérés	Viande bovine, fraîche ou réfrigérée
588	Pâtes alimentaires, séchées (à l'excl. des pâtes alimentaires farcies)	Plats préparés à base de pâtes

Tarifs douaniers prévus par le gouvernement britannique en cas de sortie sans accord au 31 octobre 2019. La dernière mise à jour de ce document date du 8 octobre 2019. Ce document n'est donc plus valable puisqu'un accord de sortie a été trouvé pour une sortie le 31 janvier 2020. Les tarifs présentés servent donc à donner une idée des produits sur lesquels le Royaume-Uni souhaite se détacher de l'UE. Certains contingents tarifaires sont exprimés annuellement, d'autres sont répartis selon 4 périodes de l'année qui débutent comme suit : Q1-1^{er} novembre ; Q2-1^{er} février ; Q3-1^{er} mai ; Q4-1^{er} août.

Libelle NC8	Tarif douanier	Contingents tarifaires (kg)
Carcasses ou demi-carcasses, de bovins, fraîches ou réfrigérées	6,8 + 93,3 €/100kg	Q1 : 31 630 100 Q2 : 30 592 300 Q3 : 29 551 700 Q4 : 32 627 400
Quartiers dits 'compensés', de bovins, non-désossés, frais ou réfrigérés	6,8 + 93,3 €/100kg	Q1 : 31 630 100 Q2 : 30 592 300 Q3 : 29 551 700 Q4 : 32 627 400
Quartiers avant de bovins, attenants ou séparés, non-désossés, frais ou réfrigérés	6,8 + 74,6 €/100kg	Q1 : 31 630 100 Q2 : 30 592 300 Q3 : 29 551 700 Q4 : 32 627 400
Quartiers arrière de bovins, attenants ou séparés, non-désossés, frais ou réfrigérés	6,8 + 112 €/100kg	Q1 : 31 630 100 Q2 : 30 592 300 Q3 : 29 551 700 Q4 : 32 627 400
Viandes de bovins, non-désossées, fraîches ou réfrigérées (à l'excl. des carcasses et demi-carcasses, des quartiers compensés et des quartiers avant et arrière)	6,8 + 140 €/100kg	Q1 : 31 630 100 Q2 : 30 592 300 Q3 : 29 551 700 Q4 : 32 627 400
Viandes désossées de bovins, fraîches ou réfrigérées	6,8 + 160,1 €/100kg	Q1 : 31 630 100 Q2 : 30 592 300 Q3 : 29 551 700 Q4 : 32 627 400
Carcasses ou demi-carcasses, de bovins, congelées	6,8 + 93,3 €/100kg	Q1 : 14 035 900 Q2 : 13 571 300 Q3 : 14 881 300 Q4 : 13 729 400
Quartiers compensés de bovins, non-désossés, congelés	6,8 + 93,3 €/100kg	Q1 : 14 035 900 Q2 : 13 571 300 Q3 : 14 881 300 Q4 : 13 729 400
Quartiers avant de bovins, attenants ou séparés, non-désossés, congelés	6,8 + 74,6 €/100kg	Q1 : 14 035 900 Q2 : 13 571 300 Q3 : 14 881 300 Q4 : 13 729 400
Quartiers arrière de bovins, attenants ou séparés, non-désossés, congelés	6,8 + 116,7 €/100kg	Q1 : 14 035 900 Q2 : 13 571 300 Q3 : 14 881 300 Q4 : 13 729 400
Viandes de bovins, non-désossées, congelées (à l'excl. des carcasses et demi-carcasses, des quartiers compensés et des quartiers avant et arrière)	6,8 + 140 €/100kg	Q1 : 14 035 900 Q2 : 13 571 300 Q3 : 14 881 300 Q4 : 13 729 400
Quartiers avant de bovins, désossés, congelés, entiers ou découpés en cinq morceaux au maximum, chaque quartier avant étant présenté en un seul bloc de congélation, ou quartiers compensés présentés en deux blocs de congélation contenant, l'un, le quartier avant entier ou découpé en cinq morceaux au maximum et, l'autre, le quartier arrière, à l'excl. du filet, en un seul morceau	6,8 + 116,7 €/100kg	Q1 : 14 035 900 Q2 : 13 571 300 Q3 : 14 881 300 Q4 : 13 729 400
Découpes de quartiers avant et de poitrines australiennes de bovins, désossées, congelées	6,8 + 116,7 €/100kg	Q1 : 14 035 900 Q2 : 13 571 300 Q3 : 14 881 300 Q4 : 13 729 400
Viandes désossées de bovins, congelées (à l'excl. des quartiers avant entiers ou découpés en cinq morceaux au maximum, chaque quartier avant étant présenté en un seul bloc de congélation, ou quartiers compensés présentés en deux blocs de congélation contenant, l'un, le quartier avant entier ou découpé en cinq morceaux au maximum et, l'autre, le quartier arrière [sauf filet, en un seul morceau] ainsi que les découpes de quartiers avant et de poitrines australiennes)	6,8 + 160,5 €/100kg	Q1 : 14 035 900 Q2 : 13 571 300 Q3 : 14 881 300 Q4 : 13 729 400
Onglets et hampes de bovins, comestibles, frais ou réfrigérés (à l'excl. de ceux	6,8 +	Q1 : 31 630 100

destinés à la fabrication de produits pharmaceutiques)	160,1 €/100kg	Q2 : 30 592 300 Q3 : 29 551 700 Q4 : 32 627 400
Onglets et hampes de bovins, comestibles, congelés (à l'excl. de ceux destinés à la fabrication de produits pharmaceutiques)	6,8 + 160,5 €/100kg	Q1 : 14 035 900 Q2 : 13 571 300 Q3 : 14 881 300 Q4 : 13 729 400
Viandes non-désossées de bovins, salées ou en saumure, séchées ou fumées	8,1 + 140 €/100kg	Q1 : 12 528 000 Q2 : 11 847 500 Q3 : 13 096 200 Q4 : 12 571 700
Viandes désossées de bovins, salées ou en saumure, séchées ou fumées	8,1 + 160,1 €/100kg	Q1 : 12 528 000 Q2 : 11 847 500 Q3 : 13 096 200 Q4 : 12 571 700
Onglets et hampes de bovins, comestibles, salés ou en saumure, séchés ou fumés (à l'excl. des foies)	8,1 + 160,1 €/100kg	Q1 : 12 528 000 Q2 : 11 847 500 Q3 : 13 096 200 Q4 : 12 571 700
Abats comestibles de bovins, salés ou en saumure, séchés ou fumés (à l'excl. des onglets et des hampes)	12,8%	Q1 : 12 528 000 Q2 : 11 847 500 Q3 : 13 096 200 Q4 : 12 571 700
Préparations et conserves de viande ou d'abats des animaux de l'espèce bovine, non cuits, y.c. les mélanges de viande ou d'abats cuits et de viande ou d'abats non cuits (à l'exclusion des saucisses, saucissons et produits simil. ainsi que des préparations de foies)	160,1 €/100kg	Q1 : 12 528 000 Q2 : 11 847 500 Q3 : 13 096 200 Q4 : 12 571 700
Corned beef, en récipients hermétiquement clos	8,8%	Q1 : 12 528 000 Q2 : 11 847 500 Q3 : 13 096 200 Q4 : 12 571 700
Préparations et conserves de viande ou d'abats d'animaux de l'espèce bovine, cuits (à l'excl. du Corned beef en récipients hermétiquement clos, des saucisses, saucissons et produits simil., des préparations finement homogénéisées, conditionnées pour la vente au détail comme aliments pour enfants ou pour usages diététiques, en récipients d'un contenu <= 250 g ainsi que des préparations à base de foie et des extraits et jus de viande)	8,8%	Q1 : 12 528 000 Q2 : 11 847 500 Q3 : 13 096 200 Q4 : 12 571 700

Sources

DGDDI

http://lekiosque.finances.gouv.fr/site_fr/telechargement/telechargement_regions.asp

Comext

<http://epp.eurostat.ec.europa.eu/newxtweb/>

Tanguy RELAVE – mis à jour le 11 mars 2020

Service Economie Veille et Prospective